



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



**COMMISSION DE LUTTE CONTRE LE CRIQUET PELERIN
DANS LA REGION OCCIDENTALE
(CLCPRO)**

**RAPPORT DE L'ATELIER DE MISE A JOUR DES
PLANS NATIONAUX/ REGIONAL D'URGENCE
ACRIDIEENNE DANS LA REGION OCCIDENTALE**

Saly, (Sénégal), 14-18 mars 2022





**Participants à l'atelier de mise à jour des plans nationaux / régional d'urgence
acridienne dans la région occidentale**

Saly, (Sénégal), 14-18 mars 2022

TABLE DES MATIERES

Liste des abréviations et acronymes.....	4
Recommandations de l'atelier de mise à jour des plans nationaux / régional d'urgence acridienne dans la région occidentale.....	5
PREAMBULE.....	6
1. Ouverture de la réunion	6
2. Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail et désignation du Comité de rédaction.....	7
3. Rappel de la situation acridienne dans la Corne de l'Afrique	8
4. Réponse globale de la FAO 2020-2022	8
5. Présentation du Plan régional d'urgence acridienne de la CLCPRO	10
6. Les mécanismes financiers et opérationnels du FRGRA	10
7. Plan d'action 2020-2021 et sa mise en œuvre	11
8. Mise en œuvre des plans de gestion du risque acridien (PRGA) par pays.....	12
9. Adoption du rapport de la réunion.....	211
10. Remerciements et clôture de l'atelier :	211
ANNEXES	23
Annexe 1 : Liste des participants	23
Annexe 2 : Ordre du jour de l'Atelier & Programme de travail.....	26
Annexe 3 : Situation détaillée des infestations de 2019 à 2021.....	28
Annexe 4 : Le tableau des interventions (le nombre d'équipes et leurs dispositions sur le terrain en 2020 et 2021 par pays)	30
Annexe 5 : Les recommandations par pays sur le PNUA.....	31
Annexe 6 : Tableaux sources de financement des PGRA/pays (finances et moyens).....	34
Annexe 7 : Présentation SWOT la mise en œuvre du Plan régional et des PNUA.	40

LISTE DES ABREVIATIONS ET ACRONYMES

AFD	Agence française de développement
ANLA	Agence Nationale de Lutte Antiacridienne
CCE	Cahier des Charges Environnementale
CGRA	Cadre de Gestion du Risque Acridien
CILSS	Comité inter-état de lutte contre la sécheresse au Sahel
Cirad	Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Montpellier, France)
CLCPRO	Commission de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale
CNLA	Centre National de Lutte Antiacridienne (Niamey, Niger, Mauritanie)
CNLAA	Centre National de Lutte Anti-Acridienne (Agadir, Maroc)
CNLCP	Centre National de Lutte contre le Criquet pèlerin
CRC	Commission for Controlling the Desert Locust in the Central / Commission de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région centrale
DLCO-EA	Desert locust control organisation in Eastern Africa - Organisation de lutte contre le Criquet pèlerin en Afrique de l'Est
DLIS	Desert Locust Information Service-FAO / Service d'information sur le Criquet pèlerin
FAO	Food and Agriculture Organization of the United Nations / Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (Rome, Italie)
FCDO	Foreign, Commonwealth & Development Office / Bureau des affaires étrangères et du Commonwealth
FIRO	Force d'intervention de la Région Occidentale
FRGRA	Fonds régional de gestion du risque acridien
PFR	Plan de Formation Régional
PGRA	Plan national de Gestion du Risque Acridien
PNUA	Plan National d'Urgence Antiacridien
PRGRA	Plan Régional de Gestion du Risque Acridien
PSMS	Pesticide Stock Management System/Système de gestion des stocks de pesticides
REOWA	Regional Resilience, Emergency and Rehabilitation Office for West Africa/Sahel / Bureau Régional pour la Résilience, les Urgences et la Réhabilitation en Afrique de l'Ouest/Sahel
RO	Région occidentale
SSE	Système de Suivi et Evaluation
SVDN	Système de veille des dispositifs nationaux de lutte antiacridienne
SWAC	Commission de lutte contre le Criquet pèlerin dans le sud-ouest de l'Asie
UNLA	Unité Nationale de Lutte Antiacridienne
USD	United States dollar – Dollar des Etats-Unis

Recommandations de l'atelier de mise à jour des plans nationaux / régional d'urgence acridienne dans la région occidentale

Aux pays de:

- R1. mettre à jour leur plan de gestion des risques acridiens conformément aux propositions et recommandations formulées lors de cet atelier;**
- R2. renforcer la coopération bilatérale en matière de prospection conjointe;**
- R3. veiller à une collaboration entre les structures de recherches, les universités et les structures en charge de la lutte antiacridienne; y compris la promotion des méthodes alternatives aux pesticides;**
- R4. promouvoir l'utilisation opérationnelle des biopesticides dans les dispositifs nationaux d'intervention de lutte antiacridienne & leur homologation;**
- R5. mutualiser les moyens, à l'échelle nationale pour un contrôle plus efficace des criquets;**
- R6. inciter davantage les autorités locales et les partenaires à appuyer le renouvellement des moyens roulants;**
- R7. poursuivre le renforcement des capacités humaines;**
- R8. encourager les pays à documenter leurs accès à des fonds d'urgence, pour une meilleure connaissance des mécanismes de mobilisation;**
- R9. organiser les exercices de simulation du PNUA avec les autres acteurs nationaux;**
- R10. promouvoir le PNUA auprès des partenaires nationaux.**

A la CLCPRO de:

- R11. poursuivre les visites du secrétariat exécutif de la CLCPRO en collaboration avec les institutions régionales et internationales (CEDEAO, CILSS, UEMOA, CORAF, CEMAC...) au niveau des pays, pour mieux porter le plaidoyer auprès des décideurs politiques;**
- R12. renforcer l'ouverture vers des partenaires sous-régionaux et régionaux (CEDEAO, CILSS, UEMOA, CORAF, CEMAC...);**
- R13. poursuivre le plaidoyer pour le financement des activités de recherche opérationnelle, y compris l'utilisation des drones dans la lutte antiacridienne.**

A la FAO:

- R14. rechercher des moyens pour l'élimination des pesticides obsolètes;**
- R15. encourager des partenaires internationaux pour le développement de nouvelles molécules antiacridiennes efficaces, accessibles et respectueuses de l'environnement; et leur homologation;**
- R16. promouvoir la mise en place d'un stock virtuel de pesticides antiacridiens pour mieux faire face à des situations d'invasion de criquets.**

PREAMBULE

1. Le Secrétariat exécutif de la CLCPRO a organisé un atelier régional de mise à jour des plans nationaux et du plan régional d'urgence acridienne, du 14 au 18 mars 2022, à Saly (Sénégal).
2. Les objectifs de l'atelier portent sur i) l'examen des plans nationaux d'urgence acridienne des six (6) pays concernés, à savoir les quatre pays de la ligne de front (Mali, Mauritanie, Niger et Tchad), le Burkina Faso et le Sénégal et les réponses adoptées pour faire face à la probable invasion de la région occidentale en 2020 à partir de la Corne de l'Afrique et ii) leurs mises à jour en se basant sur les points positifs et les points négatifs ayant caractérisé leur mise en œuvre en vue de leur amélioration.
3. Les différentes composantes du plan régional d'urgence ont été également passées en revue et sa mise en œuvre en 2020 a été évaluée, notamment l'ancrage organisationnel de ses outils financiers et opérationnels à savoir le FRGRA et la FIRO.
4. Ont participé à l'atelier les directeurs des Unités Nationales de Lutte Antiacridienne des dix (10) pays membres de la CLCPRO, le Secrétariat de la CLCPRO, le Secrétariat exécutif de la Commission de Lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région Centrale (CRC), le responsable du groupe des acridiens et des ravageurs et maladies transfrontaliers des plantes de la FAO (NSPMD) et le représentant du Bureau Régional pour la Résilience, les Urgences et la Réhabilitation en Afrique de l'Ouest/Sahel (REOWA), (liste des participants en **Annexe I**).

1. Ouverture de la réunion

5. La cérémonie d'ouverture a été présidée par M. Shoki AL-DOBAI, responsable du groupe des acridiens et des ravageurs et maladies transfrontaliers des plantes, (NSPMD) de la FAO, en présence de M. Mohamed Lemine HAMOUNY, Secrétaire exécutif de la CLCPRO, M. Benoît GNONLONFIN, représentant REOWA et M. Saliou NGOM, Directeur de la Protection des Végétaux, représentant le Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural du Sénégal.
6. M. AL-DOBAI a d'abord pris la parole pour remercier, au nom du Directeur Général de la FAO, le Gouvernement du Sénégal pour avoir bien voulu abriter l'atelier de mise à jour des plans nationaux /régional d'urgence acridienne dans la région occidentale.
7. Il a ensuite rappelé les résultats très positifs obtenus pour faire face à la recrudescence acridienne de 2018 à 2021 dans la région centrale et ce, grâce aux efforts déployés par tous les acteurs. Par ailleurs, il a souligné l'étroite coordination entre la CLCPRO et la CRC pour combattre ce fléau à travers la mise à contribution de l'expertise des pays de la région occidentale.
8. Dans le même contexte, il s'est réjoui du récent soutien de l'AFD à la CLCPRO et à la CRC, ce qui augure d'un nouveau chapitre de collaboration entre les deux commissions dans le cadre de la coopération sud-sud.
9. M. AL-DOBAI a mis ensuite l'accent sur l'importance de l'utilisation des pesticides respectueux de l'environnement tels que les IGRs et les biopesticides qui ont été utilisés en Afrique de l'Ouest lors de la dernière recrudescence.
10. Il a enfin félicité la CLCPRO et ses pays membres pour la mise en œuvre ainsi que la mise à jour de leurs plans de gestion du risque acridien et s'est dit convaincu que les résultats des travaux du présent atelier seront très bénéfiques pour les prochaines échéances.
11. M. HAMOUNY, Secrétaire exécutif de la CLCPRO a ensuite pris la parole en commençant par remercier à son tour le gouvernement sénégalais pour avoir bien voulu abriter l'atelier et a rappelé l'historique de l'élaboration des plans nationaux de gestion du risque acridien ainsi que leurs mises à jour par plusieurs pays membres de la CLCPRO.

12. Il a salué les efforts de ces pays dans la mise en œuvre de la stratégie de lutte préventive contre le Criquet pèlerin et la bonne coordination entre eux et avec leur commission ainsi que leur partage d'expérience et expertise avec les pays de l'Afrique de l'Est lors de la dernière recrudescence.
13. M. GNONLONFIN, au nom du Représentant de la FAO au Sénégal et après avoir souhaité la bienvenue aux participants, a rappelé l'importance de la lutte contre le Criquet pèlerin dans la sous-région et le partenariat technique existant entre la CLCPRO et REOWA dans le cadre de la CEDEAO, qui est l'institution qui coordonne les actions régionales en concertation et en collaboration avec l'UEMOA, le CILSS et les Etats membres.
14. Il a salué le travail accompli et le rôle hautement appréciable de la coordination régionale dans la gestion efficace du fléau acridien, rappelant que tous les pays membres de la CLCPRO disposent actuellement de plans nationaux d'urgence acridienne (PNUA), élaborés en concertation avec les départements ministériels devant être associés en cas de gestion d'une crise acridienne et qui sont mis à jour régulièrement.
15. Il a insisté sur le fait que, bien que toutes les mesures d'anticipation aient été prises au niveau régional par la CLCPRO et au niveau national par ses pays membres, l'invasion acridienne à partir de la Corne de l'Afrique n'a pas eu lieu. Toutefois, les plans régionaux de gestion du risque acridien (PGRA) mis en œuvre ont permis à la région occidentale de se préparer suffisamment à l'avance pour faire face à n'importe quelle éventualité et éviter de se retrouver dans la même situation qu'en 2003.
16. Aussi, les pays d'invasion ne faisant pas partie de la CLCPRO comme le Cameroun, le Nigeria, le Gambie et le Cap Vert ont bénéficié de formations en lutte antiacridienne par le Secrétariat de la commission et ont été préparés à une éventuelle invasion acridienne.
17. M. GNONLONFIN s'est dit assuré que les travaux du présent atelier permettront de capitaliser tous les efforts consentis à cet effet et serviront à entrevoir l'avenir avec beaucoup de sérénité.
18. Pour finir, il a remercié encore une fois le gouvernement du Sénégal d'avoir accepté et co-organisé cette rencontre régionale.
19. Au nom de son Excellence Monsieur le Ministre de l'agriculture et de l'Équipement Rural du Sénégal, M. NGOM, Directeur de la Protection des Végétaux, et après avoir souhaité la bienvenue aux participants, a rappelé que l'Etat Sénégalais consacre d'importants investissements au secteur rural afin d'assurer l'autosuffisance alimentaire et lutter contre la pauvreté.
20. Il a mis en exergue la place primordiale qu'occupe la lutte antiacridienne dans la protection des cultures et des pâturages. Dans ce cadre, le Gouvernement Sénégalais apporte un appui institutionnel et financier conséquent à la DPV, ce qui lui permet de bien asseoir la lutte préventive dans le pays et apporter ainsi sa contribution aux efforts consentis à l'échelle régionale.
21. A la fin de son allocution, M. NGOM a exprimé sa gratitude à l'ensemble des partenaires du Sénégal et en particulier la FAO et la CLCPRO pour le soutien permanent qu'ils apportent dans la lutte contre le fléau acridien.
22. Il a enfin souhaité plein succès aux travaux de l'atelier et a déclaré ouvert l'atelier de mise à jour des plans nationaux/ régional d'urgence acridienne dans la région occidentale.

2. Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail et désignation du Comité de rédaction

23. Après avoir parcouru l'ordre du jour de l'atelier, présenté par le Secrétariat de la CLCPRO, les participants l'ont validé sans avoir apporté de modification (**Annexes 2**).
24. **Comité de rédaction:** les participants ont procédé à la désignation du comité de rédaction, constitué de: Mme Mouna MHAFDHI (Tunisie), M. Haroun ABDELKERIM

(Tchad), M. Sory CISSE (Mali), M. Benoit GNONLONFIN (REOWA) et du Secrétariat de la CLCPRO.

3. Rappel de la situation acridienne dans la Corne de l'Afrique

25. M. Khaled MOUMENE du Secrétariat de la CLCPRO a présenté l'évolution de la situation acridienne de 2019 à 2021. Il a été rappelé les principales raisons de l'invasion acridienne survenue en 2019 et 2020 au niveau de la Corne de l'Afrique et de la Région Centrale à savoir une longue période de conditions météorologiques exceptionnellement humides à cause de divers cyclones qui se sont abattus sur l'Afrique de l'Est et la péninsule arabique pendant plusieurs mois.
26. Ainsi, le cyclone tropical Sagar, (formé dans le golfe d'Aden entre le Yémen et le nord de la Somalie en mai 2018) et le cyclone tropical Mekunu, (formé dans le sud-ouest de la mer d'Oman, en octobre 2018), ont largement contribué à l'installation de conditions idéales à l'explosion démographique des Criquets pèlerins avec une reproduction échelonnée, en absence d'opérations de lutte et d'anticipation. Cela a permis le développement de trois générations de Criquets, multipliant ainsi considérablement le nombre d'insectes dans le désert d'Arabie.
27. Un troisième cyclone tropical Kyarr a touché la Somalie occidentale et le Kenya en décembre 2019, contribuant ainsi à accroître considérablement le potentiel acridien existant et favorisant les déplacements des essaims. Cela s'est soldé par des invasions au niveau de plusieurs pays de la Corne de l'Afrique, particulièrement l'Éthiopie, la Somalie et le Kenya.
28. Par ailleurs, en se basant sur les prévisions du service de l'information sur le Criquet pèlerin de la FAO (DLIS) et du modèle de prédiction du risque acridien élaboré par le CIRAD, en fonction des signalisations acridiennes, des données historiques de migration et des données météorologiques, particulièrement le vent et la pluie, prédisant un risque d'invasion acridienne de la région occidentale à partir de la Corne de l'Afrique dès le mois de juin 2020, le Secrétariat de la CLCPRO a enclenché le plan régional de gestion du risque acridien.
29. Heureusement, la probable invasion acridienne de la région occidentale n'a pas eu lieu à cause notamment des conditions écologiques favorables au niveau du Soudan qui ont contribué au maintien des criquets et des opérations intensives de lutte engagées dans les pays de la Corne de l'Afrique.
30. A noter que dans la région occidentale, la situation acridienne est restée calme durant toute la période considérée; seules quelques signalisations de groupes d'ailés autochtones ont été rapportées en Algérie, en Mauritanie, au Niger et au Maroc ainsi qu'un fragment d'essaim immature autochtone en Mauritanie et ont fait l'objet de traitements cumulés de 5 420 ha dont 590 ha traités avec un biopesticide en Mauritanie et en Algérie.
31. Enfin, au cours des discussions qui ont suivi la présentation, les participants ont recommandé d'améliorer les outils de prédiction en intégrant plus de paramètres, notamment la couverture de la végétation et les stades de développement des individus formant les essaims.

4. Réponse globale de la FAO 2020-2022

32. Cette présentation a été faite par M. AL-DOBAL, responsable du groupe des Acridiens et des ravageurs et maladies transfrontaliers des plantes au siège de la FAO. Il a commencé par rappeler l'existence de trois Commissions FAO de lutte contre le Criquet pèlerin au niveau mondial, à savoir la Commission de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (CLCPRO), la Commission de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région

centrale (CRC) et la Commission de lutte contre le Criquet pèlerin dans le Sud-Ouest de l'Asie SWAC.

33. Il a rappelé l'historique de la recrudescence 2018-2021 et la probabilité d'invasion de la région occidentale puis il a présenté l'évolution de la situation du Criquet pèlerin pour la période 2021-2022, annonçant l'accalmie depuis février 2022, et la fin de la recrudescence dans la Corne de l'Afrique. La situation détaillée des infestations de 2019 à 2021 est présentée en **Annexe 3**.
34. M. AL-DOBAL a insisté sur les progrès enregistrés dans les opérations de lutte en 2020-2021 en particulier en Somalie et dans le Sud de l'Éthiopie.
35. La réponse mondiale à l'appel de la FAO pour faire face à la recrudescence du Criquet pèlerin de 2019 à 2021 s'est soldée par un financement mondial de 243 millions USD à travers 31 bailleurs de fonds.
36. La gestion des interventions au niveau de la FAO a été confiée à la division des urgences.
37. La réponse de la FAO s'est appuyée sur trois piliers à savoir : i) limiter la propagation du Criquet pèlerin, ii) sauvegarder des moyens de subsistance et puis iii) la coordination et la préparation.
38. Les moyens mobilisés par la FAO pour les opérations de prospection et de lutte sont représentés par plus de 28 avions/hélicoptères, 264 pulvérisateurs montés sur véhicules, 11 167 pulvérisateurs à dos/portables, 1,8 million de litres pesticides conventionnels, 60 000 litres d'IGR et 12 730 Kg de biopesticide livrés aux pays concernés. Les équipes terrestres déployées ont atteint 255 unités, mobilisant plus de 3 800 personnels formés, 126 véhicules équipés de pulvérisateurs portés, 110 motos et des outils de surveillance et de transmission des informations de terrain (28 eLocust3, 177 eLocust3g; 700 utilisateurs réguliers d'eLocust3m).
39. L'impact de la réponse : 2,4 millions d'hectares traités avec 4 462 958 ha de pertes de récoltes évitées depuis janvier 2020, ajouter à 883,6 millions de Litres de pertes de production laitière évitées depuis janvier 2020, 40,5 millions de personnes en sécurité alimentaire grâce aux pertes évitées, 1,73 milliard de valeur commerciale estimée des pertes de céréales/lait évitées.
40. Pour faire face à la probable invasion de la région occidentale, la FAO a mobilisé un montant de 8 millions USD pour une réponse rapide et une action d'anticipation des pays concernés visant à améliorer la préparation en appui à la mise en œuvre par la CLCPRO du plan régional de gestion du risque acridien.
41. En matière de minimisation et réduction des risques liés aux pesticides et utilisation de technologies vertes, la FAO a veillé à la promotion d'alternatives antiacridiennes respectueuses de l'environnement (biopesticides, régulateurs de croissance des insectes), au suivi de l'impact sur l'environnement et la sécurité sanitaire et l'installation ainsi que l'exploitation de presses - fûts de pesticides.
42. Introduction et utilisation de nouveaux outils technologiques, notamment les drones, le système de gestion des pesticides antiacridiens (L-PMS), l'application eLocust3mPRO et l'intégration de la télédétection.
43. Infrastructures: Construction de deux (2) centres de lutte contre le Criquet pèlerin en Somalie, un Centre régional de formation sur le Criquet pèlerin au profit des états de la mer Rouge, au Soudan, dix (10) magasins de stockage des pesticides en Éthiopie et au Kenya.
44. L'évaluation de la réponse de la FAO a concerné trois phases: phase 1 (juin-décembre 2020, phase 2 (janvier-juillet 2021) et phase 3 (août 2021-janvier 2022);
45. Autres activités : La 117^{ème} réunion du Groupe consultatif des pesticides a examiné les nouvelles données et mise à jour du rapport, 3 manuelles de procédures opérationnelles

standard (SOP) ont été mises à jour, les directives du Criquet pèlerin en cours d'actualisation.

Autres ressources :

- Hub acridien de la FAO: <https://locust-hub-hqfao.hub.arcgis.com/>
- Observatoire acridien de la FAO: <http://www.fao.org/ag/locusts/en/info/info/index>
- Aperçu de la réponse de la FAO au Criquet pèlerin: <http://www.fao.org/locusts/response-overview-dashboard/en/>

5. Présentation du Plan régional d'urgence acridienne de la CLCPRO

46. M. Mohamed Lemine HAMOUNY, Secrétaire exécutif de la CLCPRO a présenté le PRGRA, en commençant par rappeler le processus ayant abouti à son élaboration. Il s'agit entre autres de l'évaluation de la crise acridienne de 2003-2004, de l'étude institutionnelle et des rencontres et réunions au niveau sous régional et international portant entre autres sur le système financement (mars 2014), la préparation du PRGRA (2015-16), la mise en place système financement avec approbation du FRGRA et de la création de la FIRO (8^{ème} Session de la CLCPRO - juillet 2016), l'approbation du FRGRA et la FIRO (Réunion des ministres - octobre 2016), la répartition et la validation des contributions volontaires des pays membres au fonds d'urgence (Session extraordinaire - juillet 2017) et la mise en place des bases opérationnelles de la FIRO en Mauritanie et au Tchad (respectivement en 2018 et 2019).
47. Il a décrit les principes du PRGRA (prévention, préparation et gestion de la crise) et ses composantes puis ses objectifs à savoir i) préparer et coordonner au niveau régional la mobilisation des moyens nationaux, régionaux et internationaux afin de faire face aux différentes situations acridiennes, ii) prévoir les dispositions nécessaires si les moyens des plans nationaux doivent être complétés par des moyens extérieurs et iii) permettre de renforcer la prévention, la préparation et les capacités de réponse des pays.
48. En fonction de la situation acridienne, le Secrétariat exécutif de la CLCPRO fait la prévention et se prépare à la crise en période de rémission ou résurgence, il gère la crise en cas de recrudescence ou d'invasion puis il évalue la post crise en cas d'accalmie. C'est dans ce cadre justement que s'inscrit le présent atelier afin d'évaluer et mettre à jour le PGRA 2020-2021.
49. L'élaboration du PGRA se fait sur la base de 29 fiches conçues par la CLCPRO pour être exploitées durant les différentes étapes de mise en œuvre du PGRA.

6. Les mécanismes financiers et opérationnels du FRGRA

50. Le FRGRA s'inscrit dans un système global de financement de la lutte contre le Criquet pèlerin composé d'instruments financiers nationaux et internationaux. Il a pour objectif de mettre à disposition des unités nationales de lutte antiacridienne confrontées à une résurgence majeure ou à un début de recrudescence, des ressources additionnelles pour financer l'augmentation du nombre d'équipes de prospection et de lutte, des équipements, les pesticides afférents ainsi que la constitution d'un stock minimal de pesticides au niveau d'un pays de la ligne de front.
51. Le montant total du FRGRA est de six (06) millions USD ; il est alimenté par le fonds fiduciaire de la CLCPRO, les contributions volontaires des pays et les contributions des partenaires techniques et financiers.
52. En cas de crise acridienne dans un des pays de la ligne de front, le processus de décaissement du FRGRA ne dure que 10 jours, durée nécessaire pour formaliser les étapes de i) demande de financement ii) évaluation de la situation acridienne iii) établissement du plan d'action et iv) mise en œuvre. Cette dernière étape est exécutée

avec les moyens de la FIRO qui dispose de 20 véhicules stationnés en Mauritanie et 13 véhicules stationnés au Tchad.

7. Plan d'action 2020-2021 et sa mise en œuvre

53. Le plan d'action régional est mis en œuvre sur la base des prévisions du DLIS, faisant état d'une menace à court ou moyen terme pour la région occidentale. Sa mise en œuvre se base toujours sur trois scénarios à savoir : la rémission, la crise et la post crise.
54. Pour faire face à la probable invasion à partir de la Corne de l'Afrique en 2020, les composantes mises en œuvre sur le FRGRA et avec l'appui des partenaires financiers ont porté sur :
 - la coordination avec la FAO-siège et la REOWA pour la mise en œuvre du plan d'action;
 - le financement des équipes terrestres des pays sur le fonds fiduciaire;
 - la triangulation des pesticides;
 - la prise en charge du renforcement des capacités nationales du personnel dans le cadre des PNUA;
 - la supervision avec REWOA, FAO/HQ de la mobilisation des ressources et avec les Représentations de l'acquisition des équipements.
55. Le budget estimé pour le scénario le plus probable (traitement de 300 000 ha) est de 7 524 020 USD dont un million a été mobilisé immédiatement du FRGRA de la CLCPRO.
56. Deux formations régionales ont été organisées en 2021, en Mauritanie, au profit des techniciens des 10 pays membres de la CLCPRO ; la première sur l'utilisation et la maintenance des drones et la deuxième sur l'utilisation opérationnelle des drones lors d'une prospection conjointe.
57. Les formations nationales réalisées sur le FRGRA et deux projets d'appui au PRGRA, ont permis de réaliser un bilan final au titre de 2020-2021 de 356 techniciens formés sur les thèmes des techniques de prospection (y compris l'utilisation des nouvelles technologies), les techniques de pulvérisation et le suivi sanitaire et environnemental.
58. Aussi, les réunions de plaidoyer entreprises avec les partenaires et les pays de la sous-région ont amené le Cameroun, le Nigeria, le Cap vert et la Gambie à entreprendre les démarches nécessaires pour rejoindre la CLCPRO.

7.1. Présentation du SWOT du plan régional

59. A la suite des discussions qui ont suivi les présentations sur les différents thèmes, une synthèse du SWOT a été élaborée comme suit:

SUCCEES

- Mise en place anticipée des moyens;
- Pilotage de l'intervention précoce par la CLCPRO;
- Prospections – interventions communes ;
- Innovations (modèles de prévision, drones, véhicules, bases installées, formations);
- Utilisation des méthodes respectueuses de l'environnement;
- Ouverture avec la CEDEAO et apports financiers ;
- Bonne collaboration entre la CLCPRO avec la FAO/HQ, REOWA et la CEDEAO.

ECHECS

- Difficultés de ventilation des drones;
- Difficultés dans le transfert et les analyses de pesticides;
- Difficulté de mobiliser les moyens aériens dans certaines zones;
- Limite de modèles *de prédictions du risque acridien*;

OPPORTUNITES

- Leçons apprises avec la CLCPRO (anticipation, efforts collectifs, bon exemple);
- Contexte favorable aux initiatives collectives des pays (CEDEAO, CLCPRO, ...);
- Utilisation opérationnelle des biopesticides, dans les dispositifs d'intervention.

MENACES

- Recrudescence des criquets (invasion par l'Est Afrique/l'Arabie);
- Baisse de l'esprit et des initiatives collectives ;
- Menaces d'ordre climatiques (sécheresse, cyclones, ...);
- L'insécurité dans les zones de reproduction.

8. Mise en œuvre des plans de gestion du risque acridien (PRGA) par pays.

1) Mali

60. M. Sory CISSE, Directeur Général du CNLCP, a rappelé l'atelier de Bamako en 2008 qui a abouti à l'élaboration du PNUA et du PPRa. Il a dressé un bref aperçu sur le dispositif d'intervention du Mali et qui dépend du risque acridien. Il a signalé que sur les 6 équipes prévues, seules 3 équipes ont été déployées dans le cadre du plan de riposte en 2020. Ce dispositif d'intervention a été planifié conformément à celui consigné dans le cadre de gestion du risque acridien (CGRA) et actualisé en fonction du niveau d'infestation pour un coût global de 406 381 714 FCFA avec un gap à rechercher de 112 000 000 FCFA.
61. Il a mis l'accent sur le fait que des réunions de plaidoyers ont été effectuées par le CNLCP dans le cadre de la réponse à la menace acridienne en Afrique de l'Ouest. Une succession de réunions ont été organisées dans ce sens et ont rassemblé des acteurs de différents

horizons et des partenaires techniques et financiers. Plusieurs acteurs ont également intervenu pour appuyer le CNLCP avec achats de plusieurs équipements et biopesticides. Des réunions et des sessions de formation ont été organisées dans le pays, même au profit des pays de l'Afrique de l'Est (Djibouti).

62. Lors de sa présentation, M. CISSE a présenté la synthèse du PGRA et a signalé que le budget de l'état a régressé, augmentant ainsi le budget à rechercher selon les différents scénarii.
63. En ce qui concerne le dispositif d'intervention, il a résumé dans un tableau des interventions (Annexe 4 par pays), le nombre d'équipes et leurs dispositions sur le terrain en 2020 et en 2021.
64. En termes de résultats, les équipes ont sillonné 144 points d'arrêt pour une superficie totale prospectée de 33 550 ha (6 470 ha à Tombouctou, 4 280 ha sur la bande frontalière Mali-Mauritanie dans les régions de Kayes et 22 800 ha dans le Timétrine dans la région de Kidal) avec une infestation d'ailés isolés immatures/matures sur 3 700 ha en 5 sites.
65. En 2021, malgré la persistance de la menace au niveau de la Corne de l'Afrique, le CNLCP n'a pu mobiliser qu'une équipe dans le Timétrine sur neuf (9) programmées eu égard à la restriction budgétaire et l'insécurité récurrente. Ces prospections ont concerné 8 650 ha en 27 points d'arrêt dont 970 ha infestés de larves et des ailés immatures/matures de Criquet pèlerin à faible densité.
66. Pour le volet formation, il y'a eu l'organisation de plusieurs sessions au niveau national sur les techniques de pulvérisation, les techniques prospections, les outils de transmission de l'information et la gestion des emballages vides.
67. En résumant les points positifs, il a signalé qu'il y a eu renforcement de capacités techniques, acquisition des moyens d'intervention, constitution de stocks de biopesticides et accompagnement de la CLCPRO-FAO et du CILSS-AGRHYMET.
68. Comme points négatifs, M. CISSE a mis l'accent sur l'insécurité et l'instabilité politique, la restriction budgétaire et la lenteur dans la mobilisation des fonds, les restrictions liées à la mobilisation des moyens humains (insuffisance des ressources humaines suite aux mutations et départs à la retraite), le vieillissement du parc automobile et le manque de stocks de pesticides conventionnels.
69. Enfin, il a plaidé pour l'accompagnement de la CLCPRO dans la sensibilisation des autorités nationales et à l'appui en logistique ainsi qu'au renforcement des capacités.

2) Mauritanie

70. M. Mohamed El Hacem JAAVAR, Directeur Général du CNLA, a mentionné dans sa présentation que le PGRA de la Mauritanie a été validé en 2011. Le cadre de gestion du risque acridien comprend deux composantes : le PPRA et le PNUA.
71. Il a évoqué une anticipation pour traiter une superficie de 80 000 ha, mobilisant 24 équipes terrestres, deux équipes aériennes et 60 000 l de pesticides (dont 21 000 l dans le cadre de triangulation avec le Maroc et l'Algérie), en plus des équipements et des matériels.
72. Dans le cadre des réunions de coordination du PCN, pour l'activité acridienne en 2020-2021, il n'y a pas eu recours au PCN, toutefois plusieurs réunions ont eu lieu au niveau du CNLA.
73. Le dispositif d'intervention en 2020-2021 a été pris en charge au mois de juin par la CLCPRO sur le FRGRA, de juillet à septembre par l'Etat et de septembre 2020 à mars 2021 sur les fonds d'urgence et les projets d'appui. Par ailleurs le dispositif a atteint 8 équipes, réalisant le traitement d'une superficie de 765 ha dont 375 ha avec les biopesticides.

74. En ce qui concerne le volet renforcement des capacités, plusieurs formations ont été organisées sur financement FRGRA, britannique et sud-coréen, se soldant par la formation de 80 participants.
75. Les sources de financement sont représentées par le gouvernement, le projet Sud-Coréen, le projet Britannique, la Banque Mondiale et le FRGRA de la CLCPRO.
76. Il a ensuite énuméré les points forts du CGRA de la Mauritanie à savoir : un personnel technique et administratif formé et préparé, des infestations survenues en fin 2020 maîtrisées rapidement, des équipements indispensables aux interventions des UNLA acquis et des biopesticides utilisés dans le cadre des dispositifs d'intervention.
77. Les points faibles évoqués sont représentés par le manque d'évènements acridiens et la non organisation des opérations de simulation pouvant diminuer le niveau de l'opérationnalité des agents antiacridiens et le manque d'implication des partenaires locaux.

3) Niger

78. Le directeur du CNLA du Niger, M. Abou MOUMOUNI a présenté la situation acridienne qui a été calme durant la période 2020-2021 même si des traitements ont été engagés en 2020 contre des effectifs relativement faibles sur une superficie de près de 4 000 ha. Le dispositif d'intervention déployé est de 17 équipes en 2020 et 13 équipes en 2021 ayant permis de prospecter consécutivement 116 866 ha et 124 972 ha.
79. Il a rappelé que le PGRA du Niger comprend deux composantes à savoir le PPRA et le PNUA. Il a donné les objectifs du plan prévention et de riposte qui repose sur l'anticipation pour limiter les risques sur les productions agropastorales, conformément aux scénarii d'alerte de la FAO. Le plan de prévention et de riposte a été élaboré en fonction des scénarii du PGRA (20 000 ha, 60 000 ha et 300 000 ha) et plusieurs réunions de préparation ont eu lieu avec le Ministère de l'agriculture et les partenaires. Les financements ont été assurés par l'Etat, la Banque mondiale à travers le Projet d'Appui à l'Agriculture Sensibles au Climat (PASEC) et la CLCPRO-FAO.
80. Les points positifs concernent l'acquisition de plusieurs équipements à travers les projets britanniques et sud-coréens, le renforcement des capacités du personnel d'intervention et les points négatifs portent sur la lenteur de la mobilisation des fonds et l'insécurité.
81. Plusieurs réunions nationales et régionales ont été organisées pour mobiliser les fonds. L'Etat et ses partenaires ont largement contribué à l'atteinte des résultats à travers le déploiement des équipes, les formations et l'acquisition des matériels et équipements en assurant la prise en charge totale du PPRA. La banque mondiale s'est engagée à contribuer dans le financement du PNUA dès que les essais se rapprocheraient des frontières du Niger. L'Etat, la CLCPRO et un projet national de la banque mondiale (PASEC) ont financé les activités de surveillance ainsi que le renforcement des capacités techniques et humaines et le royaume du Maroc a offert une quantité de 30 000 litres de pesticides dans le cadre de la triangulation. Les couts des autres acquisitions des projets britannique et sud-coréen ne sont pas disponibles puisque les fonds ont été gérés par la FAOR-Niger. Le CILSS et l'UEMOA ont fourni des équipements de laboratoire.
82. Enfin, il a mis l'accent sur l'augmentation du cout des opérations de surveillance à cause du recours à l'escorte militaire.

4) Tchad

83. Le directeur national de l'ANLA du Tchad, M. Adoum Mahamat TOLLI a mentionné dans sa présentation qu'un plan d'action a été élaboré à partir du cadre national de gestion du

risque acridien pour deux scénarios de traitement de 80 000 ha et 150 000 ha. La coordination n'a pas nécessité la mise en place d'un PC opérationnel, toutefois, la mobilisation des équipes a été effective avec 06 équipes de prospection pendant la période de reproduction des criquets. Les résultats des prospections terrestres et aériennes ont porté sur une superficie cumulée de 162 000 ha dont 42 000 ha par voie terrestre et 120 000 ha par voie aérienne ; l'hélicoptère pour la surveillance aérienne ayant été mobilisé par la FAO. Enfin, le représentant du Tchad a mentionné que le paiement de la contribution annuelle de son pays au fonds fiduciaires au titre de l'année 2021 est en cours.

84. Plusieurs formations ont été organisées sur les techniques de prospection, de pulvérisation, et sur la gestion de l'information acridienne ainsi que le suivi sanitaire et environnemental.
85. Les sources de financements ont concerné les projets britannique et sud-coréens à travers la FAO et la CLCPRO.
86. Le point positif a concerné l'élaboration du document d'aide à la décision et les points négatifs portent sur l'accalmie de la situation acridienne pourrait atténuer l'intérêt des bailleurs de fonds, les financements annoncés subordonnés à l'arrivée des essaims de criquets, l'absence de frigos pour conserver les biopesticides (stockage provisoire chez un partenaire national), le manque d'abris véhicules et la lenteur des procédures d'acquisitions à travers la FAOR.

5) Burkina Faso

87. Le Représentant du DPV du Burkina-Faso, M. Bekouanan NABIE a présenté le PGRA qui a prévu un premier scénario pour le traitement d'une superficie de 50 000 ha pour un montant à rechercher de 654 007 908 FCFA et un deuxième scénario pour le traitement de 150 000 ha pour un montant à rechercher de 2 690 382 908 FCFA.
88. Les sessions de formation engagées au niveau national sur financement du FRGRA de la CLCPRO et les deux projets d'appui au PRGRA, britannique et sud-coréen, ont permis la formation de 351 cadres toutes catégories confondues, représentant un potentiel d'intervention de 23 équipes.
89. Plusieurs équipements et matériels divers ont été acquis dans le cadre des deux projets britannique et sud-coréen.

6) Sénégal

90. Le Directeur de la PV du Sénégal, M. Saliou NGOM a présenté le PGRA qui a prévu un premier scénario pour le traitement d'une superficie de 100 000 ha pour un montant à rechercher de 6 638 048 000 FCFA et un deuxième scénario pour le traitement de 200 000 ha pour un montant à rechercher de 10 000 000 FCFA.
91. Des réunions de coordination ont été organisées mais aucune réunion du PCN ne s'est tenue.
92. Les sessions de formation engagées au niveau national sur financement du FRGRA de la CLCPRO et les deux projets d'appui au PRGRA, britannique et sud-coréen, ont permis la formation de 50 cadres toutes catégories confondues, représentant un potentiel d'intervention bien outillé pour faire face à toute menace acridienne.
93. Plusieurs équipements et matériels divers ont été acquis dans le cadre des projets dont le projet britannique et le projet sud-coréen et deux autres projets financés respectivement par la Coopération japonaise (JICA) et la BAD (projet Pasa LouMaKaf).

7) Algérie

92. Réactivation par le Ministre chargé de l'Agriculture du Plan d'urgence antiacridien de l'Algérie en juin 2021;
93. Organisation de deux (02) réunions sous la présidence de Monsieur le Ministre, en juin et en juillet 2021, portant sur la mise en œuvre du plan d'action pour faire face à une éventuelle invasion acridienne;
94. Préparation de cinq (5) équipes de prospection et de lutte pour une éventuelle intervention de l'Algérie au niveau des pays du Sahel;
95. Préparation d'une opération de dons de pesticides au profit du Mali et du Niger;
96. Organisation de plusieurs sessions de formation au profit du personnel des services agricoles des wilayas du sud sur la gestion de l'information acridienne et les techniques de pulvérisation
97. Redéploiement des moyens d'intervention en procédant au renforcement des wilayas de l'extrême sud, limitrophes aux pays sahéliens;
98. Déploiement de deux (2) hélicoptères Militaires de juillet à septembre 2021 pour la prospection aérienne de la bande frontalière Algéro-Nigéro-Malienne;
99. Mise à jour du plan de communication de l'Algérie en période de crise.

8.1 La mise en œuvre des PGRA des pays / Discussions – échanges.

100. Les discussions engagées suite aux présentations des pays ont fait ressortir quatre thèmes majeurs qui ont été débattus profondément afin de faire le point sur leur état des lieux d'une part et élaborer des recommandations opérationnelles pour leur amélioration. Il s'agit des thèmes suivants :
 - Thème 1: Problématique des pesticides antiacridiens;
 - Thème 2: Problématique de l'insécurité et les zones acridiennes;
 - Thème 3: Relations entre les UNLA et les représentations locales de la FAO;
 - Thème 4: Superficies à traiter pour chaque scénario dans chaque scénario (cohérence par pays selon qu'il s'agisse des pays de la ligne de front ou les pays d'invasion);

Thème 1 : Problématique des pesticides antiacridiens

101. Pour cette problématique, les participants ont dressé un état des lieux relatif à l'utilisation des pesticides dans la lutte antiacridienne. Les points essentiels soulevés concernent la gamme restreinte des pesticides, les retraits récurrents et fréquents de plusieurs molécules du système d'homologation pour des raisons diverses, les procédures liées aux homologations, les dérogations, la promotion de nouvelles molécules plus respectueuses de la santé humaine et l'environnement et les contraintes diverses.
102. Dans un premier temps, un état des lieux des stocks de pesticides utilisables, pesticides obsolètes et biopesticides disponibles au niveau de chaque pays a été réalisé. Aussi, les contraintes et autres solutions alternatives ont été proposées.

Etat des stocks de pesticides antiacridiens par pays:

- Mali : biopesticides (207 kg de Novacrid);
- Mauritanie : Chlorpyrifos (36 000 l ULV, 400 kg biopesticide Novacrid);
- Niger: 210 kg de biopesticide Novacrid, Chlorpyrifos (56 000 l, ULV), Fenithrothion 400 (2 500 l ULV);
- Tchad : 63 800 l de chlorpyrifos 240 ; 170 kg de Novacrid ; 1 300 de chlorpyrifos 480;
- Burkina Faso : 500 l de chlorpyrifos ; 5 900 l de Fenithrothion, 150 kg de Metarizium;
- Sénégal : 30 000 l de Chlorpyrifos ; 1 000 kg de Metarizium;
- Algérie : 1,7 million de Malathion ; 300 000 l de Chlorpyrifos (obsolète) ; 700 000 lamda-cyhalothrine; 300 000 l de Fenithrothion ; 20 kg de Novacrid ;
- Maroc: 2,05 millions de Chlorpyrifos ; Deltamethrine ULV 12,5 : 192 630 litres; 1,75 millions malathion 960 (obsolète) ;
- Tunisie : 62 200 l de Chlorpyrifos ULV ; 1025 l de Fenithrothion; 200 l de Malathion ULV (obsolète);
- Libye: 20 400 l de Chlorpyrifos 240 ; 1178 l de malathion ULV;

103. A la suite de l'établissement de la liste des stocks de pesticides par pays, des discussions ont été engagées sur les expériences de chacun des pays portant sur les mécanismes de gestion des pesticides ainsi que les contraintes majeures rencontrées. Il en est ressorti les principaux constats suivants :

- Tous les stocks de pesticides sont obsolètes, sauf pour la Mauritanie et le Niger qui disposent de dotations récentes) ;
- Un seul produit biopesticide (*Metarizium*) qui est accepté mondialement;
- Réticences quant à l'utilisation des pesticides chimiques conventionnels, notamment par les éleveurs (Mauritanie, Sénégal);
- Chaque pays est capable d'établir une dérogation spéciale (CSP) / recommandations de la CEDEAO (homologation) ;

104. A l'issue des constats, les participants ont recommandé ce qui suit:

- 1. Poursuivre la recherche d'alternatives efficaces, économiquement rentables et respectueuses de l'environnement ;**
- 2. Préconiser des quotas de superficies minimales à traiter avec le *Metarizium*;**
- 3. Encourager la FAO à faire des stocks virtuels d'urgence / ou des stocks de sécurité;**
- 4. Encourager les pays à procéder à l'élimination de leurs stocks obsolètes au niveau national et international;**
- 5. Demander à la FAO d'encourager les sociétés de production des pesticides à œuvrer pour le développement de nouvelles molécules répondant aux normes sanitaires et environnementales;**
- 6. Harmoniser les procédures d'homologations des pesticides dans la région occidentale;**
- 7. Encourager la formalisation des entreprises locales vers les produits alternatifs aux pesticides;**

Thème 2 : Problématique de l'insécurité dans les zones grégarigènes

105. L'insécurité au niveau des zones grégarigènes constitue un facteur qui entrave la mise en œuvre des dispositifs nationaux de surveillance et de lutte et de ce fait, des zones d'ombre vont persister au risque de voir se développer des résurgences-recrudescences acridiennes dans notre région. Aussi, les participants ont recommandé des actions palliatives suivantes visant à atténuer cette contrainte:
- Encourager les alternatives pour faciliter la mobilité des équipes sur le terrain (utilisation de véhicules banalisés ou appartenant à des populations locales);
 - Encourager les pays voisins à engager des opérations de surveillance le long des frontières avec les pays concernés par l'insécurité;
 - Encourager les prospections conjointes entre les pays limitrophes;
 - Établir une stratégie pour agir dans les zones d'insécurité;
 - Promouvoir l'utilisation des nouveaux outils technologiques de surveillance (drones et autres);
 - Renforcer la formation et les capacités au niveau local;

Thème 3 : Relations entre les UNLA et les représentations locales de la FAO

106. Les participants ont été unanimes à affirmer que les Représentations de la FAO au niveau de leurs pays avaient des difficultés majeures à gérer l'urgence acridienne, de sorte que plusieurs actions et acquisitions prévues dans les PNUA n'ont pas pu se concrétiser. Aussi, ils ont élaboré les recommandations suivantes:
- a) Améliorer le système d'échange entre les UNLA et les Représentations FAO au niveau national pour la mise en œuvre efficace des autorisations de dépenses;
 - b) Faire en sorte que les procédures administratives soient allégées pour gérer les urgences;
 - c) Mettre en place un système de suivi des acquisitions des équipements qui impliquerait les parties récipiendaires;
 - d) Maintenir et renforcer le plaidoyer et la sensibilisation au niveau des décideurs politiques;

Thème 4 : Estimer les superficies à traiter dans chaque scénario (cohérence par pays selon qu'il s'agisse des pays de la ligne de front ou les pays d'invasion);

107. Lors des présentations des PGRA des pays, il a été constaté une hétérogénéité dans les estimations des superficies à traiter pour chaque scénario pour les pays de la ligne de front par rapport aux pays d'invasion. Aussi, les participants ont adopté une harmonisation des superficies à traiter au niveau de tous les pays de la région.
1. Pour les pays de la ligne de front :
 - Scénario 1: 10 000 ha traités.
 - Scénario 2: 60 000 ha traités.
 - Scénario 3: 100 000 ha et plus traités.
 2. Pour les pays d'invasion :
 - Scénario 1: 10 000 ha.
 - Scénario 2: 100 000 ha et plus.

8.2 Les discussions sur le financement et les moyens matériels & humains

108. Après avoir pris en compte les sources de financement des PGRA et les moyens matériels dans les exposés par pays, des discussions ont été engagées autour de ce point névralgique dont le résumé est présenté ci-après.
1. **Algérie:** Disponibilité d'un fonds d'urgence avec possibilité de renforcer des pays du Sahel. Existence d'accords bilatéraux avec les pays limitrophes en lutte antiacridienne rendant la collaboration sud-sud plus facile (envoi d'équipes, dons de pesticides);
 2. **Burkina Faso:** Dès réception de l'alerte de la CLCPRO-FAO, les autorités ont été informés et le PNUA a été adapté. Les 2 scénarios dans le PNUA ont été présentés en conseil de cabinet du ministère avec demande d'appuis avec tous les fonds disponibles. La requête de financement envoyée a été sanctionnée par la réception de plus de 50 millions, plus apport de la BAD (33, 5 millions F CFA) et le fond d'urgence COVID (423, 6 millions FCFA) et le budget de l'Etat (114 millions) pour un montant total 621,1 million de FCFA;
 3. **Libye:** A demandé d'impliquer ses cadres dans les opérations de surveillance des pays et organiser des prospections conjointes;
 4. **Mali :** Dans le PRGRA, en période de rémission, l'état consacre un montant de 492 995 928 FCFA, alors que pour une recrudescence forte et une invasion, l'état peut mobiliser 492 995 928 FCFA et les montants à rechercher sont respectivement de 1 541 912 272 et 8 217 654 608. Promesse de la BM si le risque acridien est avéré ;
 5. **Maroc:** Financement annuel de 5 millions de dirhams et disponibilité d'un fonds d'urgence qui est mobilisé en cas d'invasion. Une réunion a été organisée au CNLAA-Ait Melloul regroupant les responsables de la lutte antiacridienne, en juillet 2020, pour se préparer à une éventuelle arrivée des essaims. Une quantité de 60 000 l de pesticides a été transférée au Niger (30 000 l) et au Tchad (30 000 l) dans le cadre de la triangulation et récemment triangulation de 60 000 l vers Madagascar;
 6. **Mauritanie:** Les décideurs ont été sensibilisés, ce qui a permis la mobilisation de la partie nationale qui a pris en charge le plan d'urgence par une enveloppe financière de 80 millions de FCFA (renforcement capacités) et une augmentation du budget national passant de 500 000 USD à 1 million USD; permettant ainsi à l'UNLA de gérer les Criquets pour les prochaines 2 à 3 ans;
 7. **Niger:** La sensibilisation des autorités a permis la mobilisation de plus de 1 milliard de FCFA dans le programme national sur la COVID (catastrophe). Après la validation du plan de prévention, la recherche d'autres sources de financement s'est soldée par une promesse d'un montant de près de 600 millions de FCFA de la Banque Mondiale (lorsque les criquets sont à 1 600 km des frontières) ; plus un apport du budget national de plus de 1 milliard. Le plan a été envoyé à des institutions sous régionales et régionales et un système de suivi été instauré, toutefois, en absence de criquets, le plan d'urgence n'a pas été appliqué;
 8. **Sénégal :** Suite au déclenchement de l'alerte, le MAER a demandé de trouver des fonds en urgence : Fond COVID (400 millions) ; plus des fonds de l'état (produits, hélicoptère, drone) et envoi d'une note d'urgence au Ministère des finances avec près de 1 milliard FCFA pour l'achat de l'hélicoptère ;
 9. **Tchad:** Réalisation d'une fiche avec instruction du ministère des finances pour 295,5 millions FCFA pour le paiement de pesticides, de véhicules et fonctionnement ; puis la BM a promis son appui, jusqu'à 9 milliards de FCFA. La CLCPRO a mobilisé des fonds d'abord pour les formations des cadres sur le criquet et la prise en charge des dispositifs de surveillance durant les mois de juin et juillet ; mobilisation des fonds par le pays (avis de crédit, mobilisation de 500 millions FCFA). La BM est acquis sur

le principe du financement, en attente de la validation par leur CA (Conseil d'administration) & la stabilité dans le pays;

10. **Tunisie:** Recherche des procédés pour payer d'anciens arriérés de contribution auprès de la CLCPRO ; toutefois contributions récentes toutes payées ; redevances de la direction générale en plus du fonds national des catastrophes naturelles (ou calamités) qui pourront être mobilisées en cas de crise ; accent toujours mis sur le fléau acridien, pour une sensibilisation encore renforcée (cadre de Sendai: réduction des Risques de Catastrophes « RRC »).

109. Les tableaux des financements et des acquisitions des moyens et équipements par pays sont reportés en Annexe 6.

Recommandations de l'atelier

110. A l'issue de l'atelier, les participants recommandent :

Aux pays de:

- R1. mettre à jour leur plan de gestion des risques acridiens conformément aux propositions et recommandations formulées lors de cet atelier;**
- R2. renforcer la coopération bilatérale en matière de prospection conjointe ;**
- R3. Veiller à une collaboration entre les structures de recherches, les universités et les structures en charge de la lutte antiacridienne; y compris la promotion des méthodes alternatives aux pesticides;**
- R4. Promouvoir l'utilisation opérationnelle des biopesticides dans les dispositifs nationaux d'intervention de lutte antiacridienne & leur homologation;**
- R5. mutualiser les moyens, à l'échelle national pour un contrôle plus efficace des criquets;**
- R6. Inciter davantage les autorités locales et les partenaires à appuyer le renouvellement des moyens roulants;**
- R7. Poursuivre le renforcement des capacités humaines.**
- R8. encourager les pays à documenter leurs accès à des fonds d'urgence, pour une meilleure connaissance des mécanismes de mobilisation;**
- R9. Organiser les exercices de simulation du PNUA avec les autres acteurs nationaux;**
- R10. promouvoir le PNUA auprès des partenaires nationaux;**

A la CLCPRO :

- R11. Poursuivre les visites du secrétariat exécutif de la CLCPRO en collaboration avec les institutions régionales et internationale (CEDEAO, CILSS, UEMOA, CORAF, CEMAC, ...) au niveau des pays, pour mieux porter le plaidoyer auprès des décideurs politiques ;**
- R12. Renforcer l'ouverture vers des partenaires sous-régionaux et régionaux (CEDEAO, CILSS, UEMOA, CORAF, CEMAC, ...);**
- R13. Poursuivre le plaidoyer pour le financement des activités de recherche opérationnelle, y compris l'utilisation des drones dans la lutte antiacridienne;**

A la FAO:

- R14. Rechercher des moyens pour l'élimination des pesticides obsolètes ;**
- R15. Encourager des partenaires internationaux pour le développement de nouvelles molécules antiacridiennes efficaces, accessibles et respectueuses de l'environnement ; et leur homologation;**
- R16. Promouvoir la mise en place d'un stock virtuel de pesticides antiacridiens pour mieux faire face à des situations d'invasion de criquets;**

9. Adoption du rapport de la réunion

- 111. Après avoir passé en revue le rapport exposé en séance plénière, il a été adopté par tous les participants. Le Secrétariat a informé les représentants des pays membres de la CLCPRO que le rapport leur sera envoyé dans les meilleurs délais pour leur donner une semaine afin qu'ils le relisent une dernière fois pour une ultime validation, avant de le mettre sur le site web de la Commission.

10. Remerciements et clôture de l'atelier:

- 112. Lors de la séance de clôture de l'atelier, M. HAMOUNY, Secrétaire exécutif de la CLCPRO a pris tout d'abord la parole pour remercier tous les participants pour leur sérieux et abnégation durant toute la durée des travaux de l'atelier et les discussions très relevées qui ont été engagées. Il les a félicités pour les résultats obtenus dans la mise à jour des plans de gestions du risque acridien dans la région occidentale et il leur a demandé de procéder dès leur retour à les partager avec les partenaires nationaux. M. HAMOUNY a enfin remercié le Sénégal pour son accueil et les facilités accordées pour le bon déroulement de l'atelier.
- 113. Pour sa part, M. AL-DOBAI, responsable du groupe des acridiens et des ravageurs et maladies transfrontaliers des plantes, (NSPMD) et au nom de la FAO a félicité la CLCPRO et ses pays membres pour le bon déroulement des travaux de l'atelier et a remercié le Sénégal pour l'accueil et leur hospitalité, REOWA pour la collaboration fructueuse durant la gestion de la récente crise acridienne et les pays pour la qualité des discussions et les résultats obtenus lors de cet atelier. Enfin, il a souhaité un bon retour aux participants dans leurs pays respectifs.
- 114. Au nom des participants, M. Jaavar, Directeur du Centre national de lutte antiacridienne de la Mauritanie, a pris la parole pour exprimer ses vifs remerciements au Gouvernement du Sénégal pour l'accueil chaleureux et a remercié la CLCPRO pour l'organisation de cet événement très important pour la suite et l'a félicité pour la parfaite organisation ainsi que le modérateur pour la bonne conduite des travaux de l'atelier.
- 115. Enfin, M. NGOM Directeur de la protection des végétaux du Sénégal et au nom du Ministre de l'Agriculture et de l'Équipement Rural du Sénégal, s'est félicité de la bonne organisation de la réunion et des résultats positifs obtenus et a indiqué que le Sénégal avait été honoré d'avoir organisé cet atelier de la CLCPRO et a souhaité aux participants un bon retour dans leurs pays respectifs.

ANNEXES

Annexe 1: Liste des participants	234
Annexe 2 : Ordre du jour de l'Atelier & Programme de travail	256
Annexe 3: Situation détaillée des infestations de 2019 à 2021	289
Annexe 4: Le tableau des interventions (le nombre d'équipes et leurs dispositions sur le terrain en 2020 et 2021 par pays)	30
Annexe 5: Les recommandations par pays sur le PNUA.	31
Annexe 6: Tableaux sources de financement des PGRA par pays (finances et moyens)	34
Annexe 7: Présentation SWOT la mise en œuvre du Plan régional et des PNUA.	40

Annexe 1

Liste des participants

Pays/Institution	Prénom et Nom	Fonction	Adresse électronique	Téléphone
ALGERIE	M. Hamid Bensaad	Directeur de la Protection des Végétaux et des Contrôles Techniques	hamidbensaad@gmail.com	+213 23 50 31 92
BURKINA FASO	M. Clovis Bekouanan NABIE	Chef de service de la surveillance phytosanitaire et des interventions	bekouananclvisnabie@yahoo.fr	+226 76 84 53 20
LIBYE	M. Sadeg Kamouka	Directeur du Comité de lutte contre le Criquet pèlerin	sadegkamouka@gmail.com	+218 91 94 72 766
MALI	M. Sory Cisse	Directeur du CNLCP	sorycisse01@yahoo.fr	+223 76 46 69 94
MAROC	M. Jamal Chihran	Chargé de l'information	chihrane_61@yahoo.fr	+212 66 18 82 676
MAURITANIE	M. Mohamed El Hacem Jaavar	Directeur général du CNLA	mjaavar@yahoo.fr	+222 46 76 45 21
NIGER	M. Abou Moumouni	Directeur général du CNLA	a.moumin@yahoo.fr	+227 96 26 21 46 +227 90 66 16 24
SENEGAL	M. Saliou Ngom	Directeur de la protection des végétaux	dpv1@orange.sn	+221 33 83 43 212
TCHAD	M. Adoum Mahamat Tolli	Directeur de l'ANLA	adoummht.tolli@yahoo.fr	+235 66 22 25 62 +235 95 22 25 62
TCHAD	M. Haroun Abdelkerim	Chef de la base opérationnelle d'Abéché	haroun.abdelkerim@yahoo.fr	+235 66 48 99 58 +235 95 03 57 77
TUNISIE	Mme Mouna Mhafdhi	Sous-Directeur du Contrôle phytosanitaire et veille internes	mounamhafdhi@gmail.com	+216 22 719 483

Pays/Institution	Prénom et Nom	Fonction	Adresse électronique	Téléphone
FAO/REOWA	M. Benoit Gnonlonfin	Consultant	Benoit.Gnonlonfin@fao.org	+254 74 20 56 133
FAO/REOWA	Mme Bineta Dieme	Assistante	Bineta.Dieme@fao.org	+221 77 60 50 713
FAO/Siège	M. Shoki AIDobai	Responsable NSPMD	Shoki.AIDobai@fao.org	+39 06 57 05 27 30
FAO/CRC	M. Khalifah Essam	Assistant technique	Essam.Khalifah@fao.org	+201 00 61 87 131
FAO/CLCPRO	M. Mohamed Lemine Hamouny	Secrétaire exécutif CLCPRO	MohamedLemine.hamouny@fao.org	+213 661 700 887
FAO/CLCPRO	M. Khaled Moumène	Consultant Agronome	Khaled.Moumene@fao.org	+213 55 08 46 383
FAO/CLCPRO	M. Hichem Dridi	Chargé de programme	Hichem.Dridi@fao.org	+213 66 78 26 204
FAO/CLCPRO	M. Saliou Ndiaye	Consultant modérateur	drsaliou@gmail.com	+221 33 939 59 26

Annexe 2

Ordre du jour de l'Atelier de Mise à jour des plans nationaux/ régional d'urgence acridienne dans la région occidentale

- 1- Adoption de l'ordre du jour et élection du comité de rédaction.
- 2- Situation acridienne et probabilité d'invasion.
- 3- Présentation du Plan régional d'urgence acridienne de la CLCPRO.
- 4- Présentation SWOT du plan régional.
- 5- Présentation de la mise en œuvre des plans de contingence des pays.
- 6- Présentations des sources de financement des PGRA par pays.
- 7- Présentations des moyens matériels (par source de financement) et humains des pays.
- 8- Situation financière du FRGRA.
- 9- Situation matérielle et financière des deux bases de la FIRO.
- 10- Rédaction du rapport.

Programme de travail de de Mise à jour des plans nationaux/ régional d'urgence acridienne dans la région occidentale

Lundi 14 mars 2022

Matin:

09.00: Accueil des participants

09.30: Ouverture de la réunion

10.30: Pause -café

11.00: Adoption de l'ordre du jour et élection du comité de rédaction

11.15: Situation acridienne et probabilité d'invasion – Khaled MOUMENE-CLCPRO

12.30: Fin des travaux de la matinée

Après-midi:

14.30: Réponse globale de la FAO – Shoki ALDOBAI-NSPMD

15.00: Discussion

15.30: Présentation Plan régional d'urgence acridienne de la CLCPRO – Mohamed Lemine HAMOUNY-CLCPRO

15.30: Pause -café

15.45 : Présentation Plan régional d'urgence acridienne de la CLCPRO - Mohamed Lemine HAMOUNY-CLCPRO

16.45: Discussion

17.15: Présentation SWOT du plan régional - Modérateur

17.30: Fin des travaux de la journée (Comité de rédaction)

Mardi 15 mars 2022

Matin:

09.00: Présentation de la mise en œuvre des plans de contingence : Mali et Mauritanie - Pays

10.30: Pause -café

11.00: Présentation de la mise en œuvre des plans de contingence : Niger et Tchad, Burkina et du Sénégal - Pays

12.30: Fin des travaux de la matinée

Après- midi:

14.30: discussion

15.30: Pause- café

16.00: Présentation SWOT - Modérateur

17.30: Fin des travaux de la journée - Comité de rédaction

Mercredi 16 mars 2022

Matin:

09.00: Recommandations pour Mali, Mauritanie, Niger et Tchad - Pays

10.30: Pause -café

11.00: Recommandations pour Burkina Faso et Sénégal - Pays

12.30: Fin des travaux de la matinée

Après-midi:

14.30: Présentations des sources de financement des PGRA par pays (10 min par Pays) - Pays

15.30: Pause- café

16.00: Présentations des moyens matériels (par source de financement) et humains des pays: Mali, Mauritanie, Niger et Tchad - Pays

17.00: Recommandations

17.30: Fin des travaux de la journée - Comité de rédaction

Jeudi 17 mars 2022

Matin:

09.00: Situation financière du FRGRA - Mohamed Lemine HAMOUNY-CLCPRO

10.00: Situation matérielle et financière des deux bases de la FIRO – Hichem DRIDI - CLCPRO

09.30: Recommandations pour renforcer l'opérationnalité des deux bases-Modérateur

10.30: Pause- café

11.00: Recommandations pour mise à jour du PRGRA - Modérateur

12.30: Fin des travaux de la matinée

Après- midi:

14.30: Rédaction du rapport - Comité de rédaction

15.30: Pause -café

16.00: Rédaction du rapport – Comité de rédaction

17.30: Clôture de la journée.

Vendredi 18 mars 2022

Matin:

09.00: Rédaction du rapport - Comité de rédaction

10.30: Pause -café

11.00: Rédaction du rapport - Comité de rédaction

12.30: Fin des travaux de la matinée

Après- midi:

14.30: Adoption du rapport

15.30: Pause- café

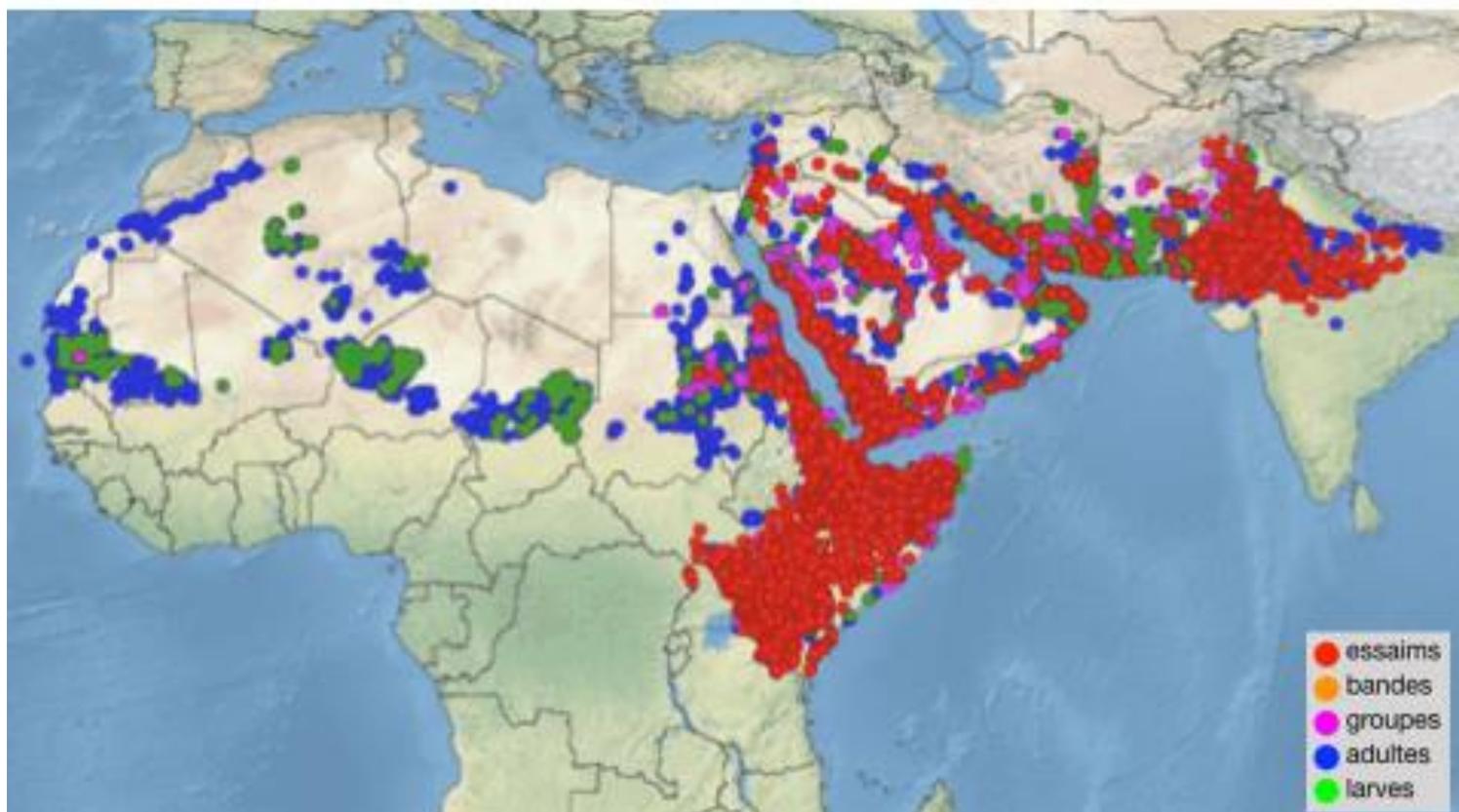
16.00: Clôture de la réunion.

Annexe 3

Situation détaillée des infestations de 2019 à 2021

Situation acridienne et probabilité d'invasion

Rappel de la situation acridienne - 2019 - 2021



Annexe 4

Le tableau des interventions (le nombre d'équipes et leurs dispositions sur le terrain en 2020 et 2021 par pays)

Le Mali

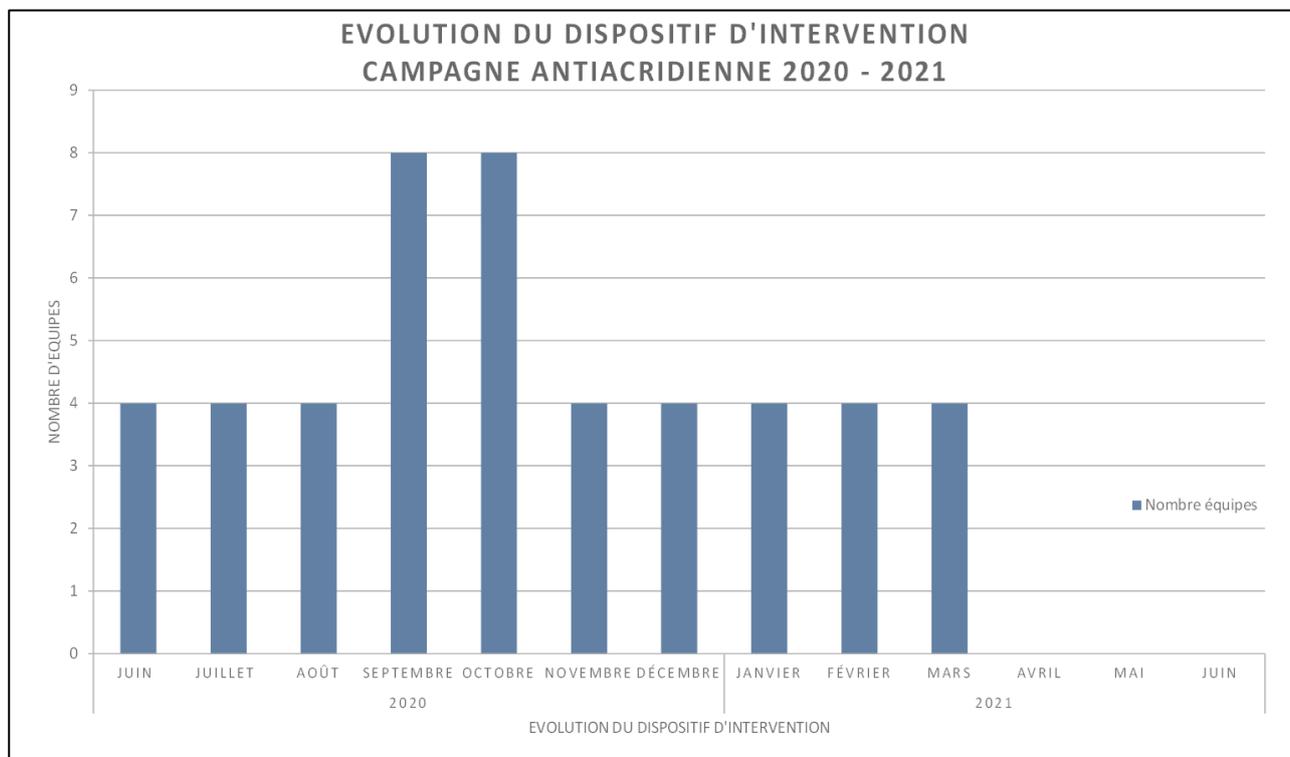
Ainsi, avec l'appui de la FAO, le Mali a déployé en 2020, trois (3) équipes de prospection sur le terrain pour surveiller les zones à risques de pullulation du ravageur.

En 2021, malgré la persistance de la menace au niveau de la Corne de l'Afrique, le CNLCP n'a pu mobiliser qu'une équipe dans le Timétrine sur neuf (9) programmées eu égard à la restriction budgétaire et à l'insécurité récurrente.

Période	Nombre d'équipes	Source de financement	Montant (F CFA)
2020	3	FAO	8 828 610
2021	1	Etat	1 350 320

La Mauritanie

Évolution du dispositif d'intervention campagne antiacridienne 2020 - 2021



Le Niger

Le dispositif d'intervention (Niger)

Période	Nombre d'équipes	Source de financement	Montant
2020	17	Etat, CLCPRO/FAO BM	
2021	15	Etat CLCPRO/FAO BM	

Le Tchad

Dispositif d'intervention terrestre en 2020 (Tchad)

Période	Nbre équipes	Sources de financement	Montant	Montant (USD)
juillet	6	CLCPRO	12878250	23000
août	6	CLCPRO	12878250	23000
septembre	6	CLCPRO	12878250	23000
octobre	6	CLCPRO	12878250	23000

Le Burkina Faso

Période	Nombre d'équipes	Source de financement	Montant (F CFA)
2020	23	Etat	16 000 000
2021	23	Etat	20 000 000

Le Sénégal

Période	Nombre d'équipes	Source de financement	Montant (F CFA)
nov.-déc. 2020	3	Etat du Sénégal	1 000 000

Annexe 5

Les recommandations des pays sur le PNUA.

Le Mali

Au Pays	A la CLCPRO	Aux partenaires financiers
Améliorer la sécurité et la sensibilisation des parties prenantes dans les zones grégariques pour faciliter la mobilité des équipes.	Appui dans les campagnes de sensibilisation.	Appui dans les campagnes de sensibilisation.
Augmenter le budget alloué par l'Etat et faciliter/accélérer la mobilisation des fonds.	Contribuer à la sensibilisation des Etats.	Contribuer à la sensibilisation des Etats.
Recrutement de personnel additionnel conformément au cadre organique du CNLCP.	Mise en œuvre de la prospection conjointe (Mali – Mauritanie);	Contribuer à la sensibilisation des Etats.
Renouveler le parc automobile.	Appui dans l'acquisition de nouveaux véhicules.	Appui dans l'acquisition de nouveaux véhicules.
Mise en place d'un stock national de sécurité en pesticides conventionnels.	Fournir un stock minimum de pesticides de synthèse.	Appui financier.
Assurer la durabilité de la lutte antiacridienne (institutionnelle et opérationnelle);	Poursuivre le renforcement des capacités.	Appui financier.

Recommandations: la Mauritanie

Au pays:

- Continuer l'exploitation du CGRA comme un outil de travail privilégié;
- Effectuer des simulations de mise en œuvre du PNUA;
- **Communiquer et sensibiliser les différents partenaires sur le CGRA.**

A la CLCPRO:

- Organiser une opération de simulation sur la mise en œuvre du PNUA à l'échelle régionale;
- Continuer l'amélioration du CGRA et en assurer la parfaite harmonisation au niveau régional;
- Informatiser le CGRA en le couplant avec le système SVDN (historique d'évènements, module, fiche, ..., etc.);

Aux partenaires:

- De prendre connaissance de l'existence du CGRA;
- Appuyer les pays dans la mise en œuvre de PPRA et du PNUA en cas de besoin.

Le Niger

Au Pays	A la CLCPRO	Aux partenaires financiers
Allouer des budgets conséquents	Continuer le renforcement des capacités des UNLAs	Appuyer les pays dans la mise en œuvre des PGRA
Améliorer la sécurité	Continuer le Plaidoyer	
Renforcer les capacités techniques et humaines Mettre à jour les PGRA	Appuyer les pays dans la simulation et la mise à jour des PGRA ;	
	Organiser des prospections conjointes entre le Niger et le lac Tchad ;	

Recommandations : Tchad

Au pays	A la CLCPRO	Aux autres partenaires financiers
<input type="checkbox"/> Mobiliser à temps le budget adopté par le Conseil d'administration	<ul style="list-style-type: none"> ○ Faire des plaidoyers auprès des ministères pour que la lutte contre le Criquet pèlerin soit classé parmi les priorités 	<ul style="list-style-type: none"> • Faire en sorte que la question acridienne soit traitée transversalement comme le genre et changement climatique.
<input type="checkbox"/> Payer régulièrement la contribution annuelle au fonds fiduciaire	<ul style="list-style-type: none"> ○ Organiser régulièrement des missions d'information auprès des pays et des partenaires financiers sur la question acridienne 	
	<ul style="list-style-type: none"> ○ Équiper l'ANLA du Tchad de chambre froide pour la conservation des biopesticides 	
	<ul style="list-style-type: none"> ○ Appuyer les pays à organiser des exercices de simulation; 	

Recommandations: Burkina Faso

Au Pays	A la CLCPRO	Aux partenaires financiers
➤ Poursuivre la mobilisation des ressources pour les prospections et la formation des acteurs en vue de faire face à une éventuelle invasion acridienne	Poursuivre le renforcement des capacités des pays en LAA	Accompagner la CLCPRO et les Etats dans la mise en œuvre des Plans nationaux et régional d'urgence acridienne
	Poursuivre le recours aux technologies innovantes (drones) pour les prospections et les traitements en LAA	

Recommandations : Sénégal

Au Pays	A la CLCPRO	Aux partenaires financiers
Achat de drones pour la surveillance et la lutte.	Appuyer la création d'une unité de production de Metarhizium opérationnelle.	La construction d'un magasin de stockage approprié.
Achat de véhicules pour la prospection.	La formation des nouvelles recrues dans la prospection et la pulvérisation des pesticides	La réhabilitation du magasin de stockage des pesticides
Profiter de toute occasion pour faire la promotion du PGRA au niveau national;		
Maintenir informés tous les acteurs impliqués sur ces questions de LAA;		

Annexe 6

Tableaux des sources de financement des PGRA par pays (finances et moyens)

1. Le Mali

Réunions avec les partenaires financiers nationaux : Nombre et dates

Partenaires	Date	Engagement	Réalisé
FAO/CLCPRO	2020-2021	Renforcement de capacités et équipements	Oui
Royaume Uni	2020-2021		
Corée du Sud	2020-2021		
AGRHYMET	2020-2021		

Liste détaillée du matériel et équipements acquis dans le cadre du PRGRA

Désignation	Nombre prévu / Quantité prévue	Nombre acquis / Quantité acquise	Source de financement
Moyens humains	48	40	ETAT
Pesticides (L)	10 000	207 Kg de Metarhizium	FAO/CLCPRO
Camions	1	0	-
Pick-up 4x4	18	1	FAO
Station Wagon	2	0	-
Pulvérisateurs autoportés	10	10	FAO
Atomiseurs à dos	10	30	FAO
Kits standards des matériels de traitement léger	12	25	FAO
Kits matériels de camping	54	15	FAO
Kits matériels de prospection, positionnement et communication	54	15	FAO
Kits matériels de pompage	3	0	-

2. La Mauritanie

Source de financement	Montant (USD)
Gouvernement	133 900
Projet Sud-coréen	200 000
Projet Britannique	1 500 000
Banque mondiale	0
Autres	0
TOTAL	1 833 900

3. Niger

Réunions avec les partenaires financiers nationaux : Nombre et dates (Niger)

Partenaires	Date	Engagement	Réalisé
BM; FAO;	mardi 16 juin 2020, PPRA	1 486 950 080	1 486 950 080
CEDEAO, FAO-SFW, USAID, DAD, AFD, CLCPRO, BM, CILSS, UEMOA etc...	10 juin 2020		

Situation financière par source (Niger)

Source de financement	2020	2021	Montant (USD)
Gouvernement	1 056 399 626	80 716 000	1 137 115 626
Projet Sud-coréen			
Projet Britannique		34 981 626	34 981 626
Banque mondiale	232 495 506	354 358 589	586 854 095
Royaume du Maroc		180 000	180 000
Autres CLCPRO/FAO	65 807 194	31 295 720	97 102 914
TOTAL			1 856 234 261.00

Liste détaillée du matériel et équipements (Niger)

1. Liste détaillée du matériel et équipements

Désignation	Nombre prévu / Quantité prévue	Nombre acquis / Quantité acquise	Source de financement
MICRONNAIR AU 8115	5	15	Gouvernement; Banque Mondiale
MICRONNAIR AU 8000	20	15	Gouvernement; Banque Mondiale
MICRON ULVA+	100	280	Gouvernement; Banque Mondiale
Pesticides	57000 litres	55 400 litres	Gouvernement et don du Royaume du Maroc
Biopesticides	200 kgs	200 Kgs	CLCPRO/FAO
Véhicules	12	11	Gouvernement (10) Corée du Sud (1)
Pneumatiques et pièces détachées véhicules	50	50	Gouvernement
Matériel de prospection	lot	lot	CLCPRO/FAO; Banque Mondiale
Matériel de camping	2 lots	2 lots	CLCPRO/FAO ; Banque Mondiale
Equipement de communication et navigations	lot	LOT	CLCPRO/FAO; Banque Mondiale
Elocust 3G	21	21	CLCPRO/FAO
Suivi environnemental	lot		Banque mondiale
Kit suivi sanitaire		2	CLCPRO/FAO
KitS EPI	70	70	Banque Mondiale
Adaptateurs Thuraya (SatSleev) avec SIM et carte recharge	10	10	CLCPRO/FAO
Equipements de laboratoire	Lot		CILSS-UEMOA

4. Tchad

Réunion avec les partenaires financiers nationaux: Nombre et Dates (Tchad)

Partenaires	Date	Engagement	Réalisé
Banque mondiale (ProBaD)	Plusieurs rencontres 22 mars 2021	Oui	0

Situation financière par source (Tchad)

Source de financement	Montant (USD)
Gouvernement	1 939 013
Projet Sud -Coréen	
Projet Britannique	
Banque mondiale	

Matériels de la FIRO (Tchad)

En 2018 les pays membres de la CLCPRO ont donné leur accord pour la création de la seconde base de la FIRO au Tchad. Ainsi les moyens roulants et les appareils de traitement ont été fournis par la CLCPRO.

N°	Désignation	Nbre
1	Toyota Pic up une cabine	6
2	Toyota pond creuser double cabine	4
3	Toyota Hilux double cabine	4
4	Pulvérisateurs AU 8000	
5	Pulvérisateurs AU8115	12

5. Burkina Faso

Réunions de coordination du PCN : Burkina Faso

Nombre	date	Financement annoncé (FCFA)	Financement obtenu (FCFA)
1	21 juillet 2020	142 980 092	515 910 092

Dispositif d'intervention : Burkina Faso

Période	Nombre d'équipes	Source de financement	Montant (F CFA)
2020	23	Etat	16 000 000
2021	23	Etat	20 000 000

6. Sénégal

Réunions avec les partenaires financiers nationaux: Nombre et dates (Sénégal)

Partenaires	Date	Engagement	Réalisé
BAD/PASALouMaKaf	juin 2020	729 535 000 F CFA	729 535 000 F CFA
JICA	Septembre 2020	107 970 000 F CFA	107 970 000 F CFA

Situation financière par source (Sénégal)

Sources de financement	Montant
Gouvernement	450 000 000 F CFA
Projet Sud-coréen	81 195 000 F CFA
Projet Britannique	44 356 695 F CFA
Autres : JICA	107 970 000 F CFA
BAD	729 535 000 F CFA
TOTAL	

Liste détaillée du matériel et équipements acquis dans le cadre du PRGRA (Sénégal)

Désignation	Nombre prévu / Quantité prévue	Nombre acquis / Quantité acquise	Source de financement
Matériel de protection (Combinaisons, bottes, masques, lunettes, gants)		300 kits	OSRO GLO 024 UK_
Matériel de camping (Lit Picot et accessoires, tentes, trousse médicales...)		25 à 100 kits	OSRO GLO 024 UK_
Matériel de traitement - Autoportés - Appareils à dos		05 355	JICA
Matériel de prospection (GPS, jumelles, cages d'élevage...)		20 à 100	BAD/PASA LOUMAKAF
Biopesticides		1 000 KG	
Pesticides		30 000 litres	

Annexe 7

Présentation SWOT la mise en œuvre du Plan régional et des PNUA.

<p><u>SUCCES :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre du FRGRA (juin) • Renforcement des capacités techniques; • Renforcement des capacités d'intervention de la FIRO (véhicules, drones et autres); • Acquisition de moyens d'intervention dont nouveaux drones, hélicoptères pour certains pays; • Mise en place d'un stock de biopesticides; • Maîtrise rapide des infestations survenues en fin 2020 (pays de la ligne de front, ex. Mauritanie, y compris utilisation des biopesticides); • La possibilité de mobiliser des acteurs nationaux pour préparer la riposte (Sen.); • Réhabilitation de centre de formation et recrutement de jeunes; 	<p><u>ECHECS / Faiblesses :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Insécurité récurrente et instabilité politique. ○ Restriction budgétaire et la lenteur dans la mobilisation des fonds; ○ Absence d'un stock de pesticides conventionnels de synthèse; ○ Vieillesse du personnel et du parc automobile; ○ Non-exécution de l'ensemble des acquisitions prévues au profil des pays (FAOR); ○ Manque d'implication des partenaires locaux; ○ Difficultés de mobiliser les parties prenantes et les fonds prévus pour le fonctionnement en l'absence du criquet pèlerin;
<p><u>OPPORTUNITES :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Engagement de l'Etat et de ses partenaires à faire face à une éventuelle invasion de criquet; ▪ La motivation & l'engagement du personnel pour le métier de la lutte antiacridienne; ▪ Le plan de contingence est un sous-main pour persuader les partenaires à financer la lutte antiacridienne; 	<p><u>MENACES :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Le manque d'évènements en lutte antiacridienne et la faiblesses des opérations de terrain pourront diminuer le niveau de l'opérationnalité des agents antiacridiens; ➤ Restriction budgétaire et la lenteur dans la mobilisation des fonds; ➤ Pas de crise acridienne, le plan de contingence est dans l'oubliette; ➤ La lenteur dans l'exécution des acquisitions de la part de FAOR; ➤ Faiblesse de la gamme des pesticides conventionnels utilisés en LAA; ➤ Retrait de plusieurs produits acridicides (durée ou autres causes); ➤ Existence d'un stock important de pesticides obsolètes au niveau des pays de la RO; ➤ Réticence de certains acteurs dont les agro-pasteurs quant à l'utilisation des pesticides